

Se défaire des préjugés sur les stages

Avant d'entamer votre stage, vous avez certains préjugés défavorables? Attention de ne pas dévaloriser inutilement votre position!

par Anicée Lejeune



Un stagiaire ne fait que des photocopies.

Faux! «Des étudiants embauchés seulement pour les tâches de subalternes, ce n'est plus d'actualité. Pour une entreprise, les stagiaires sont maintenant des atouts», souligne Étienne Beauregard, coordonnateur de stage à l'École Polytechnique. Lorsque vous êtes stagiaire, vous assumez des responsabilités au même titre qu'un employé. «Les stagiaires participent à l'évolution de l'entreprise», précise Thérèse Martin, conseillère relève et développement chez Hydro-Québec.

Un stagiaire n'apporte que des problèmes à l'entreprise.

Faux! «Les stagiaires manquent parfois d'expérience, mais ils apportent un regard neuf en proposant de nouvelles approches», précise M. Beauregard. Un stage est toujours à double sens. En tant que stagiaire, c'est l'occasion pour vous d'échanger avec des employés d'expérience. Pour l'entreprise, c'est également l'occasion de mettre à jour certaines connaissances théoriques.

Un stage ne débouche sur rien.

Faux! Un stage peut avoir plusieurs répercussions sur votre carrière, note le coordonnateur de stage. Il n'est pas rare que des étudiants soient recrutés après avoir fait un ou plusieurs stages. C'est un des moyens qu'Hydro-Québec utilise pour renouveler son effectif. L'entreprise a accueilli, pour l'année 2009, environ 350 stagiaires et prévoit augmenter ce nombre à 600 d'ici 2013. «Pour nous, c'est mieux qu'une simple entrevue. Le stage, d'une durée de quatre mois, permet à l'étudiant de faire ses preuves», conclut Mme Martin.